



Relevé de conclusions de l'Assemblée Générale

Rabat, Maroc - 26 avril 2025

L'assemblée générale du Réseau Méditerranéen des Ecoles d'Ingénieurs et de Management s'est tenu le 26 avril 2025 à l'Université International de Rabat (Technopolis Park, Rabat-Salé Bypass, 11100 - Sala Al Jadida) au Maroc, et en ligne

En présence de 18 membres présents ou représentés sur 31.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

La séance a débuté à 9h30

Est désigné président de séance Mr Khaled EL SAHILI

Est désigné secrétaire de séance Mr Moncef GHISS

Ordre du jour :

Résolution 1 : Approbation du rapport moral

Résolution 2 : Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024

Résolution 3 : Fixation du montant de la cotisation 2025

Résolution 4 : Vote sur le budget prévisionnel 2025

Résolution 5 : Annulation de la dette liée aux cotisations 2022 impayées

Résolution 6 : Renouvellement des dirigeants

Questions diverses

Résolution 7 : **Adhésion de nouveaux membres**

Résolution 8 : **Emplacement des Assemblées Générales 2026 et 2027**

Résolution 1 : RAPPORT MORAL

Présenté par Véronique Moncada, Directrice Générale (depuis 01/01/2025)

Il a été présenté aux Membres l'objet, la mission et l'organisation du réseau.

Le RMEIM est une organisation à but non lucratif, fondée sur l'adhésion de ses membres, dédiée à l'amélioration de l'ingénierie et du management par l'éducation dans la région méditerranéenne, en faveur du développement durable.

L'objet du RMEIM est de contribuer au développement qualitatif et quantitatif des établissements de formation supérieure en ingénierie sur le pourtour méditerranéen ; accompagner le développement des entreprises du pourtour méditerranéen par le montage d'opérations de recherche technologique coopérative, de transfert de technologie vers les pme et de création de nouvelles activités ; mettre les compétences et ressources des membres du réseau au service plus particulier d'actions en faveur du développement durable ; renforcer le maillage entre les réseaux européens d'universités technologiques et les membres du réseau ; inciter les acteurs du réseau à participer aux réflexions et actions visant à un épanouissement socio-économique méditerranéen.

La mission du RMEIM est de promouvoir des compétences et du savoir en matière de développement durable dans la région méditerranéenne, à travers l'excellence éducative, la coopération entre institutions et l'organisation d'événements.

Les activités du RMEIM doivent permettre la visibilité de ses membres, le partage d'expertise, la création et l'animation de groupes de travail sur des thématiques d'innovation, de développement durable et d'excellence, le soutien et l'accompagnement des membres dans leurs projets de recherche, de mobilité et d'événements scientifiques.

L'ambition du RMEIM est de devenir un Centre de ressources sur les thèmes du développement durable, d'encourager le partage et la mutualisation de ressources entre les membres, et d'organiser pour eux et avec eux des événements scientifiques, socio-économiques et académiques.

L'objectif final étant la formation de la nouvelle génération d'ingénieurs et de managers à des pratiques responsables et durables, à forte dominante internationale.

Le réseau est géré par un conseil d'administration, constitué de 8 membres titulaires et de 8 membres suppléants, et d'un bureau. La parité homme/femme ainsi que la représentativité géographique de l'ensemble des membres est toujours privilégiée. (composition : voir point « Renouvellement des dirigeants »).

Un point est fait sur les activités réalisées par le réseau en 2024, et les projets 2025.

Le rapport moral est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Résolution 2 : RAPPORT FINANCIER DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

Présenté par Olivier Boiron, ancien Directeur Général (fin de mission au 31/12/2024)

Les comptes sont préparés et arrêtés par l'agence comptable MC2 de Marseille après examen des documents comptables fournis par l'association.

Le bilan fait apparaître un déficit de 6 775€, principalement dû aux Contributions Volontaires (temps de travail bénévole des membres, mise à disposition de locaux...), valorisés pour 2024 à hauteur de 56 600€.

La situation financière demeure toujours saine, le montant des réserves bancaires de l'association se monte au 31/12/2024 à 62 413,20€.

Après présentation des comptes et échanges avec l'assemblée, **les comptes pour l'année 2024 sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

Résolution 3 : MONTANT DE LA COTISATION 2025

Le montant de la cotisation pour les membres actifs du réseau n'a pas changé depuis la modification des statuts de 2007 et est fixée à 500€.

Le montant de la cotisation est en conséquence fixé pour l'année 2025 à 500€.

La proposition est adoptée à l'unanimité par l'ensemble des membres présents ou représentés.

Résolution 4 BUDGET PREVISIONNEL 2025

Présenté par Véronique Moncada

Le budget prévisionnel présenté aux membres pour l'année 2025 est le suivant :

Budget prévisionnel 2025

Revenus	
2025 cotisations 40 membres/500€	20 000 €
2024 cotisations (reçues en 2025)	2 500 €
FALSAFA (subv. reste à percevoir)	8 780 €
MedACCRED 2025	7 000 €
Intérêts bancaires	400 €
Contributions volontaires	55 000 €
TOTAL	93 680 €
Dépenses	
MedACCRED	2 500 €
Internet service (domain name, web site)	1 500 €
Assurance (resp civile)	380 €
RMEIM student prize	1 000 €
Open Badge Factory	800 €
Communication	400 €
FALSAFA	11 937 €
Manifestations (Sponsoring)	1 000 €
Direction Executive	7 000 €
Divers / Fournitures bureau	250 €
Missions	5 313 €
Michelangelo	3 000 €
Agence comptable MC2	2 600 €
Frais bancaires	1 000 €
Contributions volontaires	55 000 €
TOTAL	93 680 €

La proposition de budget pour l'année 2025 est adoptée à l'unanimité par l'ensemble des membres présents ou représentés.

Résolution 5 ANNULATION DE LA DETTE LIEE AUX COTISATIONS 2022 IMPAYEES

Comme chaque année, les membres réunis en Assemblée Générale doivent se prononcer sur l'annulation de la dette liée aux cotisations émises mais demeurant impayées.

Après présentation des données et échanges avec les membres présents et représentés, l'annulation de la dette représentée par ces impayés, qui s'élève à 23 700€ pour 2022, **est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

Réseau Méditerranéen des Ecoles d'Ingénieurs et de Management

Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901

Répertoire National des Associations (RNA) numéro W133005365

Siège social : École Centrale Marseille International office-38, Rue Joliot Curie-13013 Marseille, France

Résolution 6 : RENOUELEMENT DES DIRIGEANTS

Le Conseil d'administration est composé 8 membres titulaires et de 8 membres suppléants, élus parmi les membres du réseau.

L'Université Polytechnique de Catalogne (Barcelone, Espagne) ayant quitté le réseau, le professeur Juan-Jesus PEREZ, son représentant est donc démissionnaire de son statut de Membre Suppléant du conseil d'administration.

Il est proposé au vote qu'il soit remplacé par l'INSA de Lyon.

La proposition est adoptée à l'unanimité par l'ensemble des membres présents ou représentés.

Pour l'année 2025, le Conseil d'administration et le bureau sont constitués des membres suivants :

Membres titulaire (inchangés):

- **An Najah University (PS)** représentée par Mr Khaled EL SAHILI **Président**
- **Ecole Centrale de Nantes (FR)** représentée par Mr Vincent FREMONT
- **IAE Aix Graduate School of Management (FR)** représentée par Mr Antonin RICARD **Trésorier**
- **Université Saint Esprit de Kaslik (LB)** représentée par Mme Tilda AKIKI
- **Ecole Centrale Méditerranée (FR)** représentée par Mme Carole DEUMIE
- **Ecole Nationale d'ingénieurs de Sousse (TN)** représentée par Mme Najoua BEN AMARA
- **Académie Internationale de l'Aviation Civile Mohammed V (MA)** représentée par Mr Mohammed EL WAFIK
- **Politecnico di Milano (IT)** représentée par M. Riccardo MEREU

Suppléants:

- **Cairo University Faculty of Engineering (EG)** représentée par Fatma ASHOUR
- **Ecole Nationale Supérieure des Ingénieurs de Tunis (TN)** représentée par Hassen SEDDIK
- **Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Casablanca (MA)** représentée par Smail KABBAJ
- **Ecole Supérieure des Industries du Textile et de l'Habillement (MA)** représentée par Najib HAMOUTI
- **Ecole Nationale Supérieure des Mines de Rabat (MA)** représentée par Ibtissam MEDARHRI
- **Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (FR)** représentée par Frédéric FOTIADU (Nouveau)
- **Université Aristote de Thessalonique (GR)** représentée par Anastasia ZABANIOTOU
- **Ecole Nationale d'Ingénieurs de Monastir (TN)** représentée par Anis SAKLY.

Bureau

- Monsieur **Khaled EL SAHILI (PS)**, Président
- Monsieur **Antonin RICARD (FR)**, Trésorier
- Madame **Véronique Moncada (FR)**, Directrice Générale
- Monsieur **Moncef GHISS (TN)** Directeur Communication & Développement
- Madame **Anastasia ZABANIOTOU (GR)** Responsable projets Gender & Equality

QUESTIONS DIVERSES

Résolution 7 : Adhésion de nouveaux membres

L'adhésion de nouveaux membres au réseau est soumise à un processus réglementaire précis : les écoles candidates doivent présenter un dossier de candidature motivé devant un Comité de sélection, chargé de vérifier leur conformité aux critères de qualité et d'excellence exigés et finalement leur éligibilité au statut de membre régulier. L'école candidate se présente ensuite devant les membres du réseau lors de l'Assemblée Générale, qui votent pour valider ou non leur adhésion.

Cette année, trois écoles ont manifesté leur souhait de rejoindre le réseau. Toutefois, leurs

Réseau Méditerranéen des Ecoles d'Ingénieurs et de Management

Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901

Répertoire National des Associations (RNA) numéro W133005365

Siège social : École Centrale Marseille International office-38, Rue Joliot Curie-13013 Marseille, France

candidatures sont arrivées hors délais ou n'ont pas respecté entièrement la procédure établie.

Après discussion avec les membres, il est décidé d'actualiser le processus de candidature, toute modification du processus actuel étant soumise à discussion et approbation lors de l'Assemblée Générale 2026.

Concernant les trois écoles candidates cette année, il est proposé de déléguer exceptionnellement la décision d'adhésion au Comité de sélection et au Conseil d'Administration, sans attendre l'AG 2026.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par l'ensemble des membres présents ou représentés.

Résolution 8 : Emplacement des Assemblées Générales 2026 et 2027

L'Assemblée Générale est organisée chaque année autour de la fin mars ou au début avril. Elle est hébergée par l'établissement d'un ou plusieurs membres, qui organisent la logistique, la mise à disposition de salles de réunion et de restauration.

Après discussion entre les membres, il est proposé que l'Assemblée Générale (AG) 2026 soit organisée au Maroc, à l'ENCG Casablanca, en coordination avec l'ENISo (Tunisie) et l'USEK (Liban).

Il est rappelé que le Michelangelo Workshop (MW 2026), organisé sur 2 jours par GAME (Giovani Ambasciatori del Mediterraneo), se tiendra juste avant l'AG 2026. La thématique du MW 2026 portera sur « Ingénierie & Management au service d'un entrepreneuriat durable en Méditerranée ». Les détails du programme et de l'organisation seront déterminés par GAME et les organisateurs de l'AG.

Il a été aussi décidé que deux prix de la meilleure thèse de master seront attribués aux étudiants régulièrement inscrits dans une écoles membre, à jour de sa cotisation.

L'année 2027 marquera les 30 ans du réseau. Après discussion, il a été décidé que l'AG 2027 sera organisée en France, conjointement par Centrale Méditerranée et l'IAE Aix.

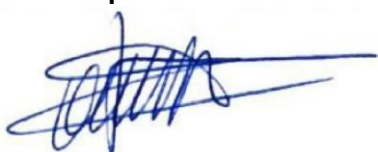
Cette proposition est adoptée à l'unanimité par l'ensemble des membres présents ou représentés.

Rabat, le 25 avril 2024

Khaled EL SAHILI, RMEIM President



Véronique MONCADA RMEIM Executive Director



Antonin RICARD, RMEIM Treasurer



Réseau Méditerranéen des Ecoles d'Ingénieurs et de Management

Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901

Répertoire National des Associations (RNA) numéro W133005365

Siège social : École Centrale Marseille International office-38, Rue Joliot Curie-13013 Marseille, France

Membres présents (en vert) AG 2025 Rabat Maroc

EGYPT	Cairo University Faculty of Engineering
FRANCE	Université de Toulon- SeaTech
FRANCE	Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint Etienne
FRANCE	Ecole Centrale Marseille
FRANCE	IAE Aix Marseille Graduate School of Management (IAE Aix)
FRANCE	Ecole Nationale d'Ingénieurs de Brest
FRANCE	Ecole Centrale de Nantes
FRANCE	Ecole Centrale de Lille
FRANCE	Ecole Centrale de Lyon (ENISE)
FRANCE	INSA Lyon
FRANCE	Polytech Marseille
GREECE	Aristotle University of Thessaloniki
ITALY	Politecnico di Milano
ITALY	Università degli Studi Di Roma La Sapienza
LIBAN	Holy Spirit University of Kaslik (USEK)
LIBAN	Lebanese American University (LAU)
MAROC	Ecole Centrale de Casablanca
MAROC	Université Internationale de Rabat (UIR)
MAROC	Ecole Nationale Supérieure des Mines de Rabat (ENSMR)
MAROC	Academie Internationale Mohammed VI de L'Aviation Civile (AIAC)
MAROC	Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Casablanca (ENCG CASA)
MAROC	Ecole Supérieure des Industries du Textile et de l'Habillement (ESITH)
PALESTINE	An-Najah National University
TUNISIE	Ecole Centrale Polytechnique Privée
TUNISIE	Ecole Nationale d' Ingénieurs de Sousse (ENISo)
TUNISIE	Ecole Nationale d'Ingénieurs de Carthage
TUNISIE	Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tunis
TUNISIE	Ecole Nationale d'Ingénieurs de Monastir (ENIM)
TUNISIE	Ecole Nationale des Ingénieurs de Sfax (ENIS)
TUNISIE	Ecole Nationale Supérieure des Ingénieurs de Tunis (ENSIT)
TURKEY	Galatasaray university

Réseau Méditerranéen des Ecoles d'Ingénieurs et de Management

Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901

Répertoire National des Associations (RNA) numéro W133005365

Siège social : École Centrale Marseille International office-38, Rue Joliot Curie-13013 Marseille, France